

COPIER COLLER

cstj.qc.ca/copier-couler

CYBERPLAGIAT

Pour éviter ce piège, il faut savoir précisément ce qu'est le **cyberplagiat**.

Alors, c'est quoi au juste?

Le **cyberplagiat** consiste à copier-coller l'information sur le Web sans indiquer ses sources, ceci est une forme moderne de plagiat apparue avec le développement des ressources disponibles sur Internet. Il consiste à :

- «Copier dans un travail scolaire, en tout ou en partie, le contenu d'un site Web ou des documents disponibles sur Internet sans le signaler et en préciser la source».
- «Copier de l'information provenant de l'ordinateur ou des courriels d'un autre étudiant sans en indiquer la source».
- «Copier dans un travail scolaire, en tout ou en partie, le contenu d'un travail scolaire téléchargé à partir d'un site Web d'achat ou d'échange de tels travaux» (CEST-Jeunesse, 2005 : 11).

Le cyberplagiat inclut aussi le plagiat d'idées à partir d'un site internet: si des idées sont empruntées à un site, même anonyme ou collectif, l'origine des idées doit toujours être clairement indiquées et ce, même lorsqu'elles sont entièrement reformulées par l'étudiant.

Il est recommandé de consulter la Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par les étudiants pour plus de détails.

Si vous avez des doutes, demandez à votre enseignant afin d'éviter une accusation de cyberplagiat.